

COMMUNIQUÉ du Comité Lyonnais pour la Libération de Tuna Altinel :

"TUNA ALTINEL EST ACQUITTÉ. LA MOBILISATION A PAYÉ !

Vendredi 24 janvier 2020 nous apprenions que le tribunal de Balıkesir en Turquie chargé de juger notre ami et collègue Tuna Altinel avait prononcé son acquittement.

Tuna Altinel, universitaire, maître de conférences depuis plus de 20 ans en mathématiques à l'Institut Camille Jordan de l'Université Lyon 1 était poursuivi pour « propagande pour une organisation terroriste » suite à sa participation comme interprète à une réunion publique, intitulée « Cizre, histoire d'un massacre », organisée par l'association Amitiés Kurdes de Lyon (dont il est membre) à Villeurbanne le 21 février 2019. Il avait été arrêté par les autorités turques en mai dernier puis libéré lors de la première audience après 80 jours de détention préventive.

Nous nous réjouissons très vivement de cette décision arrachée à la « justice » turque, le plus souvent aux ordres du dictateur Erdogan. Sans doute faut-il voir là le résultat d'abord du courage et de la détermination de Tuna, mais aussi le fruit de la mobilisation qui s'est opérée pour sa défense. Tant par celle de ses collègues mathématiciens (qui a pris une dimension internationale) que celle de nombreuses associations, partis et syndicats regroupés au sein du Comité Lyonnais pour la Libération de Tuna Altinel.

Cela prouve que, même face aux dénis de démocratie et aux atteintes aux droits humains la mobilisation paie !

Mais il ne faut pas en rester là : si Tuna est acquitté, il faut désormais que son passeport lui soit restitué pour qu'il retrouve sa pleine liberté de circulation et puisse rentrer en France si et quand il le désire."

C'est pourquoi, au-delà de notre satisfaction, il nous faut rester mobilisés et prêts à agir jusqu'à la restitution de son passeport !